

**COMPTE RENDU REUNION MAIRIE ET PARENTS SUR LE CENTRE DE LOISIR
DU 11/04/2018 (18h15-20h15)**

Présent :

Mr Ballesio, Maire de Saint Symphorien d'Ozon

Mr Plantier, Adjoint aux affaires sociales, au logement et à l'habitat de Saint Symphorien d'Ozon

Mme Claude, Parent

Mr Van Box Som, Parent ; 06 14 46 39 50

Lieux :

Mairie, bureau du Maire

Bonjour Mr Ballesio et Mr Plantier,

Tout d'abord un grand merci pour notre rdv d'hier soir.

Nous avons parlé pendant 2h, ce qui montre que le sujet nous tient tous à cœur.

En voici notre compte rendu, n'hésitez pas à le corriger si besoin.

Résumé :

Globalement, les parents sont satisfaits du Centre de loisir à hauteur de 60% ce qui est déjà bien mais il y a de la place pour de l'amélioration afin d'arriver à 80% par exemple ?

La Mairie a un agrément pour 84 enfants, ce qui semble insuffisant au regard de la population, un projet est en cours pour augmenter cet agrément mais cela signifie aussi changer de lieux.

- ⇒ Une étude est en cours sur le site du Parc du Poizat.
- ⇒ Finalité et ouverture, fin 2019 / début 2020

Voici ci-dessous les thèmes qui peuvent faire l'objet d'amélioration :

- ⇒ - Horaire
- ⇒ - Activités
- ⇒ - Système inscription
- ⇒ - Les fermetures de Noël et de l'été
- ⇒ - Les lieux d'accueil

Il sera mis en place une enquête auprès des utilisateurs du centre aéré afin de répertorier les sujets sur l'ensemble des points ci-dessous et d'autres.

- ⇒ L'équipe Jeunesse et Sport va construire ce questionnaire et l'envoyer aux utilisateurs
- ⇒ Durant le mois de Mai
- ⇒ Retour avant les vacances d'été, il y a aura peut-être déjà des améliorations cette été.
- ⇒ Il sera fait un partage avec un comité de parents qui utilise le centre aéré. (Liste à définir)

Autre proposition, à confirmer, la possibilité de rencontre parents (comité) et Mairie, 2 à 3 fois par an ? après les périodes de vacances ?

- ⇒ Qu'en pensez-vous ?

Globalement, comme vous l'avez dit, le centre aéré est une vitrine du village, à nous tous ensemble d'en faire une grande vitrine.

Cordialement Amélie et Xavier

Détail des points d'amélioration avec recommandations :

1/ Horaire :

Les faits : Des parents nous demandent une plage plus grande.

Aujourd'hui, le centre de loisir est ouvert de 8h à 18h, quand la garderie est ouverte de 7h20 à 18h30.

Notre proposition :

Pouvez-vous étudier de rapprocher les 2, les parents nous pas forcément des horaires différents entre la semaine et les mercredis, idem pour les vacances.

Une plage d'ouverture entre 7h30 -18h30 ?

2/ Activités :

Les faits : Des parents nous disent que leurs enfants ne s'amuse pas forcément, surtout les pré-Ados.

Même s'il semble plus difficile de satisfaire les pré-Ados, peut être voir comment les dynamiser sur leurs envies ?

Notre proposition :

Partager ce point durant une enquête avec eux ?

Plus globalement, à notre avis, il y a surtout un manque de communication entre le centre et les parents, certains parents ne doivent pas savoir qu'il existe un site internet, ...

Notre proposition :

Peut-être travailler sur ce sujet-là ? plus explicite sur le dépliant, autres ? une journée porte ouverte en début d'année ?

3/ Système d'inscription :

Les faits : Nous sommes tous d'accord pour dire que le système d'inscription n'est pas adapté La Mairie travaille sur le sujet, et il n'est pas simple de le régler car le principal problème est le manque de place, et donc de gérer la priorisation ? l'accès au site ? ...

Notre proposition :

Il pourrait être intéressant de se renseigner auprès de Corbas ? système d'inscription via Internet, pas de refus de personnes, ... ou de Jeunesse et Sport ? autres organismes ? la mairie de Lyon ? Comment font-ils ? L'agrément est-il le même ? ont-ils de bonnes idées ?

4/ Les fermetures :

Les faits : La fermetures de Noël et de l'été (Août) sont contraignantes, tout le monde ne prend pas les vacances en Août car contraintes professionnelles, ... C'est une vraie contrainte et un problème.

Notre proposition :

Etudier la possibilité d'ouverture tout le temps :

⇒ Il y a 2 directeurs :

- Noël : 2 semaines donc l'un prend la 1^{ère} semaine, L'autre la deuxième
- Été : idem entre Juillet et Août

⇒ Coût :

- Par anticipation, vous pourriez adapter le besoin en animateurs et donc à notre sens cela n'engendre pas de coût additionnel.

De plus, peut-être que cela n'engendra pas de mouvement dans le nombre d'enfants au global des 2 semaines ou 2 mois, mais plus un étalement entre les 2. En effet, certains parents choisissent les vacances en fonction de la contrainte Centre de loisirs.

5/ Les lieux d'accueil

Les faits : Nous sommes d'accord que les lieux proposés ne sont pas en adéquation avec l'envie d'un centre de loisirs de qualité, durant les vacances, les enfants retournent à l'école...

Notre proposition :

Nous n'en n'avons pas, mais la Mairie travaille sur le projet Parc du Poizat pour regrouper les centres aérés.

Nous pensons qu'il pourrait être intéressant d'avoir de la part de la Mairie, ce que nous pourrions appeler « LE PLAN MAIRIE SUR LE CENTRE AERE », comment voyez-vous la chose sur les 5 prochaines années ? quelles sont les pistes étudiées ? même ? non certaine, quelle anticipation vous avez sur le sujet ?